



Rapport d'enquête Chantier de préfiguration PIVA Hauts-de-France

L'Observatoire Régional de la Vie Associative

Association de loi 1901, l'Observatoire Régional de la Vie Associative des Hauts-de-France se dote d'un programme de travail autonome et bénéficie, depuis son origine, du soutien des services de l'Etat et du Conseil Régional des Hauts-de-France.

L'ORVA contribue, par ses travaux, à améliorer la connaissance du secteur associatif et alimente les échanges entre acteurs associatifs et institutionnels.



L'observatoire réalise des études sur l'existant et sur les évolutions du secteur associatif. Les résultats de ses travaux s'adressent aux associations et aux pouvoirs publics dans une perspective de partage et d'appropriation collective en vue d'actions concertées pour le développement du secteur.

L'ORVA publie des rapports d'enquête, des présentations de résultats ou des notes d'analyse à destination des acteurs associatifs, des citoyens et des pouvoirs publics.

L'ORVA analyse des données existantes sur la vie associative ou met en place des enquêtes sur mesure. Celles-ci prennent la forme de baromètre, de panoramas, de diagnostics, d'évaluations de dispositifs d'action publique sur des thématiques variées : emplois, gouvernance, poids du secteur, créations de structure, santé financière...



L'ORVA cherche à alimenter les débats sur le secteur associatif, il participe autant que possible aux instances de réflexion et s'associe aux temps de valorisation sur la vie associative.

L'ORVA œuvre aussi bien à l'échelon des Hauts-de-France que sur les territoires infra-régionaux en associant les acteurs locaux autant que faire se peut.

Table des matières

Introduction	5
Méthodologie.....	6
Déroulé de l'enquête	6
Glossaire.....	6
Redressements des données	6
La répartition par département	6
La répartition des structures par type de labellisation PIVA ou PIVA+.....	7
I. Qui sont les structures PIVA(+)	8
Profil des structures	8
II. Appuyer la vie associative	10
Publics visés	10
Les formes de l'appui à la vie associative	11
Des appuis thématiques.....	13
Nombre de bénéficiaires.....	14
III. Moyens humains et financiers	16
Moyens humains.....	16
Moyens financiers	17
Perspectives	17
IV. Outils et ressources.....	19
Sites internet.....	19
Ouvrages	20
Formations/conférences/réseaux.....	20
V. Partenariat	20
Partenaires État, au niveau régional.....	20
Partenaires État, au niveau départemental.....	21
Partenaires des collectivités	21
Partenariat en lien avec des organismes portant des missions de service public.....	21
Partenariat avec des structures labellisées	22
Partenariat avec les réseaux associatifs	22
VI. Besoins	23

VII. Dynamique du réseau PIVA(+)	23
Conclusion	27
Un réseau structuré, au service de la vie associative	27
PIVA et PIVA+, une nécessaire complémentarité	27
Des besoins et des pistes de développement	27

Introduction

Le développement d'une politique d'accompagnement de la vie associative locale

En 2018, dans le cadre de la stratégie nationale pour une politique de vie associative ambitieuse et le développement d'une société de l'engagement, un chantier sur l'accompagnement des associations a été lancé par la Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative (DJEPVA) afin de mieux répondre aux mutations qui les touchent.

Pour mener à bien ce chantier, 3 régions préfiguratrices ont été identifiées afin de travailler de novembre 2020 à juillet 2021 à l'élaboration d'un réseau qui soit essaimable en 2022 sur l'ensemble du territoire français.

La région Hauts-de-France, avec Nouvelle Aquitaine et Centre Val de Loire, est l'une de ces régions d'expérimentation de la mesure, notamment au regard de son expérience sur la constitution et la structuration d'un réseau d'accompagnement à la vie associative via le réseau Point Information Vie Associative (PIVA).

Particularité des Hauts-de-France : La préexistence d'un réseau de proximité sur les questions généralistes relatives à la vie associative

Le réseau PIVA est un service de proximité, composé de structures locales (mairies, associations, ...) réparties sur la région Hauts-de-France qui accueillent, informent et orientent gratuitement toute personne désireuse de s'informer sur la vie associative. Au sein de ce réseau, les PIVA+ remplissent une mission supplémentaire : celle de l'accompagnement (aide aux porteurs de projets, à la structuration, etc.).

Ce réseau a par ailleurs connu de nombreuses évolutions et changements d'échelle en 16 ans et a été co-construit entre les partenaires associatifs (LMA, AAE 62, MDA de Tourcoing) et les partenaires publics (les Services de l'Etat en charge du développement de la vie associative en HDF dès 2005 et le Conseil Régional dès 2017).

Les enjeux du chantier de préfiguration de la mesure d'accompagnement à la vie associative locale

Les enjeux de ce chantier de préfiguration sont :

- Garantir un accès à l'accompagnement gratuit, de proximité, plus homogène qui permette une meilleure lisibilité des réseaux locaux de l'accompagnement ;
- Renforcer, faire connaître, mieux outiller et organiser le réseau des acteurs de l'accompagnement ;
- Co-construire une nouvelle stratégie territoriale de l'accompagnement valorisant les initiatives associatives prises en ce sens et facilitant les synergies

L'état des lieux : premier jalon à la construction du futur dispositif

Dans le cadre de ces travaux autour de la mesure nationale d'appui à la vie associative locale, un diagnostic du réseau PIVA a été mené pour :

- Faire évoluer et développer le réseau existant au niveau régional et départemental
- Alimenter les réflexions au national ; l'objectif de la DJEPVA est de construire une politique publique via un futur dispositif (sur un modèle se rapprochant de PIVA), qui soit essaimable à l'échelle nationale courant 2022.

Pour réaliser ce diagnostic, un questionnaire a été élaboré au niveau national par les équipes projets des 3 régions préfiguratrices (DJEPVA, DRAJES, LMA), en lien avec les acteurs associatifs régionaux et départementaux missionnés pour appuyer ce travail et consolider les propositions élaborées à l'échelle nationale.

De par l'antériorité du réseau PIVA dans les Hauts-de-France, la trame nationale a été conservée mais une partie « vie du réseau » est venue s'ajouter. Enfin, grâce à l'existence d'un Observatoire Régional de la Vie Associative Hauts-de-

France (ORVA) et le développement d'un partenariat avec celui-ci, nous avons pu obtenir un appui et une expertise pour l'élaboration du questionnaire ainsi que l'analyse des données recueillies et la consolidation de conclusions.

Méthodologie

Déroulé de l'enquête

	La cible : L'ensemble des structures labellisées PIVA ou PIVA+ des Hauts-de-France
	Rédaction du questionnaire : en janvier/février 2021
	Le questionnaire : 112 questions réparties en seize parties
	Récolte des données par diffusion en ligne du 8 mars au 6 avril 2021
	Un échantillon avec 118 structures répondantes sur 147 soit un taux de réponse de 80%

Glossaire

Afin de faciliter la lecture du présent rapport et d'éviter d'éventuelles confusions nous avons choisi d'écrire :

- PIVA : pour évoquer uniquement des structures labellisées PIVA
- PIVA+ : pour évoquer uniquement des structures labellisées PIVA+
- PIVA(+) : pour évoquer l'ensemble des structures PIVA et PIVA+ du réseau

Redressements des données

Le redressement d'échantillon est une technique qui consiste à modifier l'échantillon des répondants lors d'une enquête pour s'assurer de sa représentativité.

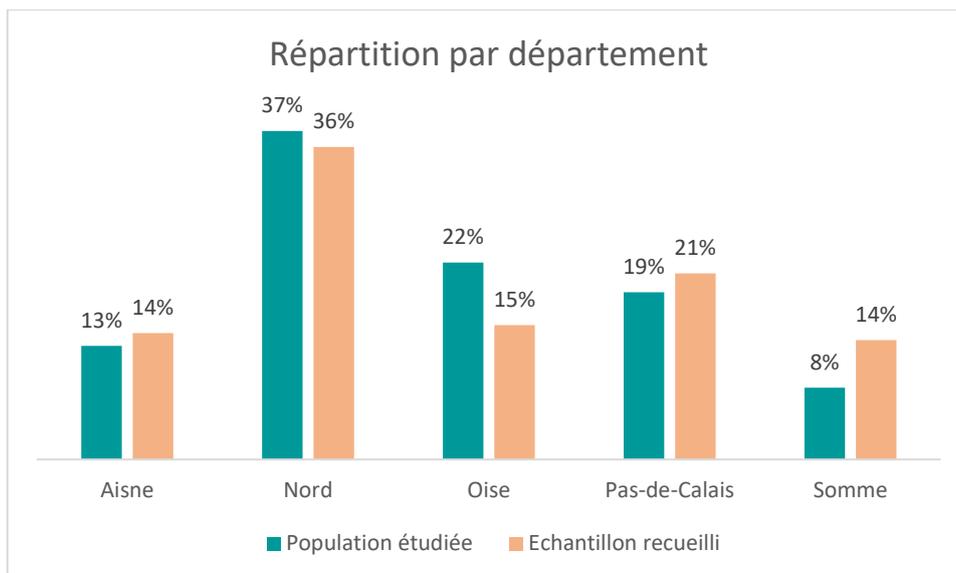
Dans le cadre de cette enquête, nous disposons de données précises sur l'ensemble des PIVA et PIVA+, notre population étudiée. Nous comparons ces données avec l'échantillon recueilli via notre questionnaire en ligne en vue de corriger les éventuels écarts.

Nous avons déterminé deux écarts principaux sur lesquels nous avons choisi d'effectuer le redressement :

1. La répartition par département ;
2. La répartition par type de labellisation (PIVA ou PIVA+).

La répartition par département

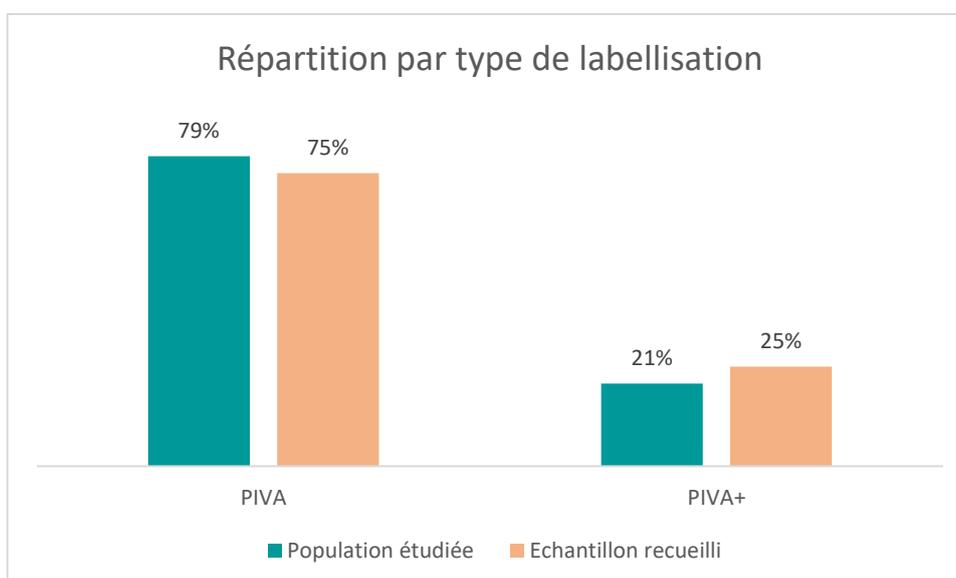
Nous pouvons constater quelques écarts entre notre population étudiée et notre échantillon via le graphique ci-dessous.



Par ce graphique nous nous apercevons que les structures de l'Oise par exemple ont un poids dans notre échantillon inférieur à leur poids réel. Ainsi, si les structures de l'Oise constituent 22% des structures PIVA(+) de la région Hauts-de-France, elles ne représentent que 15% de notre échantillon. A l'inverse, les structures de la Somme représentent 8% des PIVA(+) de la région mais constituent 14% de l'échantillon.

Par le moyen du redressement statistique nous corrigerons dans cette enquête ce biais.

La répartition des structures par type de labellisation PIVA ou PIVA+

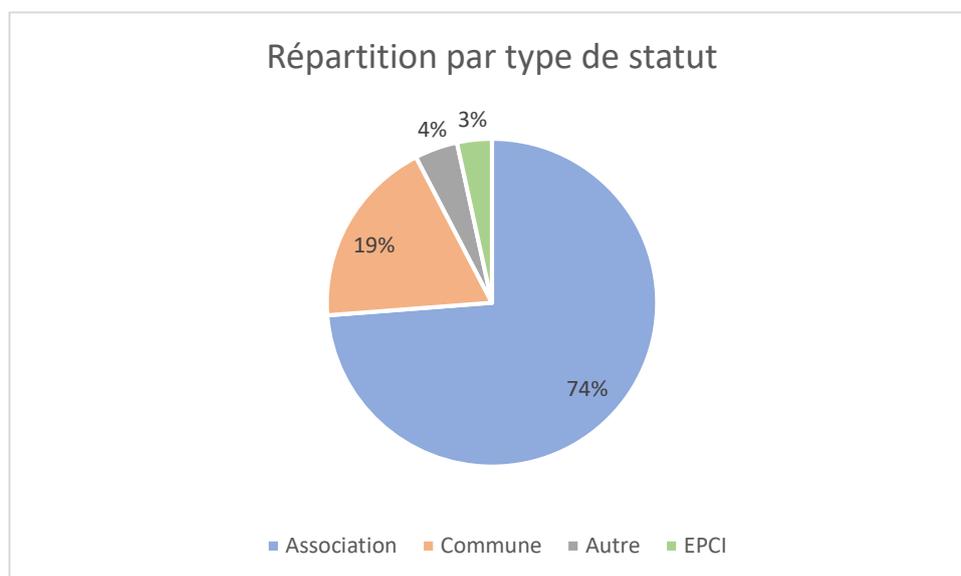


Nous constatons ici que les structures labellisées PIVA+ ont eu tendance à répondre de manière un peu plus importante que les structures labellisées PIVA. Les structures PIVA+ constituent en effet 21% des structures PIVA(+) de la région Hauts-de-France, et représentent 25% de notre échantillon.

Nous avons également redressé les données sur ce critère.

I. Qui sont les structures PIVA(+)

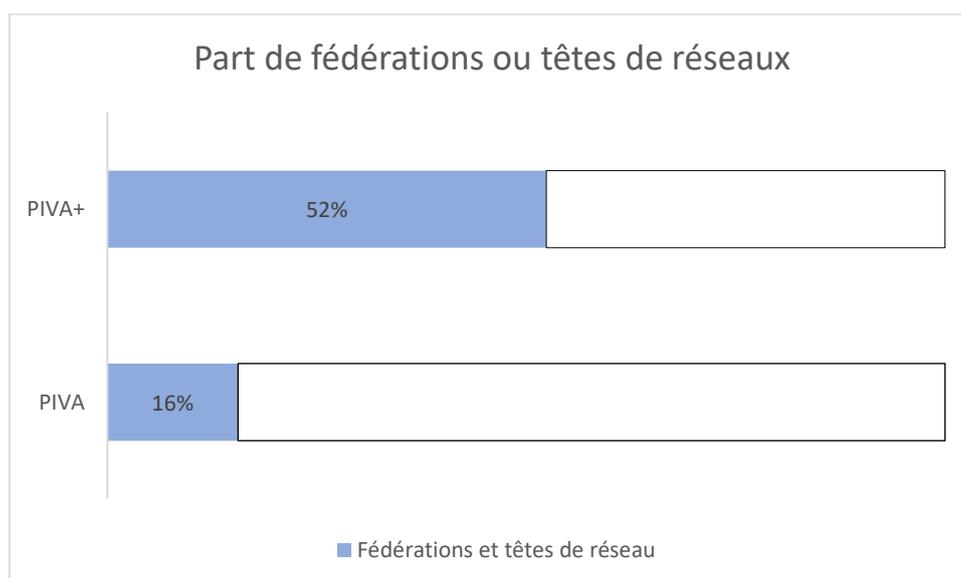
Profil des structures



Interrogés : 118 / Répondants : 118

Le statut associatif est le plus répandu dans le réseau. Viennent ensuite les communes et les EPCI. La modalité « Autre » regroupe quelques structures ayant des statuts spécifiques, comme des Établissements Publics à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP), des Groupement d'Intérêt Public (GIP) ou des Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif (SCIC).

Par ailleurs, il est intéressant de constater que si 68% des PIVA sont sous statut associatif, ce taux monte à 96% chez les PIVA+.

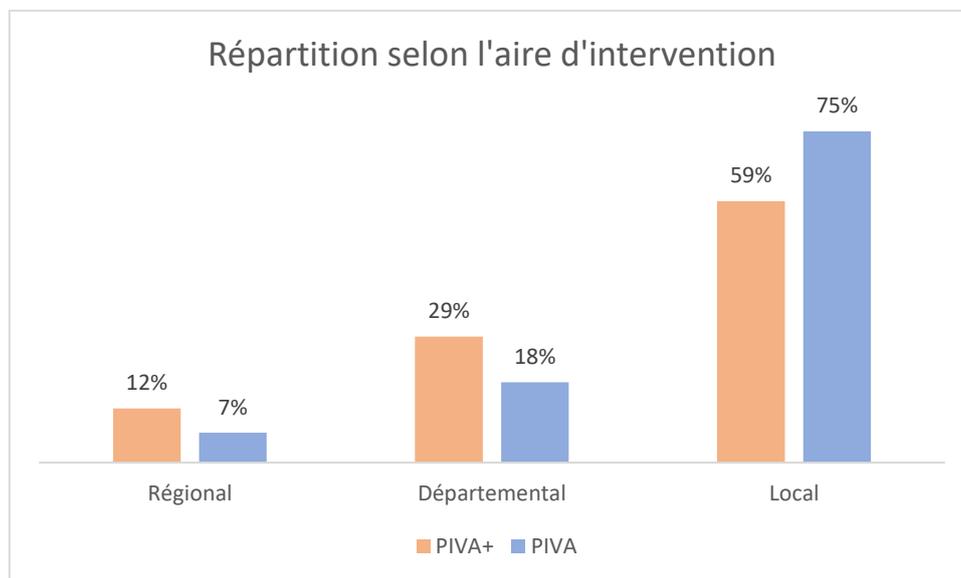


Interrogés : 118 / Répondants : 118

S'agissant des seules associations, si 52% des PIVA+ sont des fédérations et des têtes de réseaux, ce taux tombe à 16% pour les PIVA.

89% des associations labellisées PIVA(+) sont par ailleurs adhérentes à un ou plusieurs réseaux en fonction de leur domaine d'activité (réseaux sectoriel régional, national et/ou réseau territorial).

Si pour 88% des PIVA(+), la mission d'appui aux associations s'inscrit pleinement dans le projet de la structure, seulement 23% d'entre-elles bénéficient d'un autre label parmi lesquels CRIB pour 9 structures, Tiers de confiance pour 7 structures, maison France Service pour 6 structures et enfin Impact emploi et MSAP pour respectivement 2 et 1 structure.



Interrogés : 118 / Répondants : 116

La majorité des structures PIVA(+) interviennent au niveau local, on note toutefois que les PIVA+ répondent plus régulièrement à des acteurs situés en dehors de leur zone d'implantation.

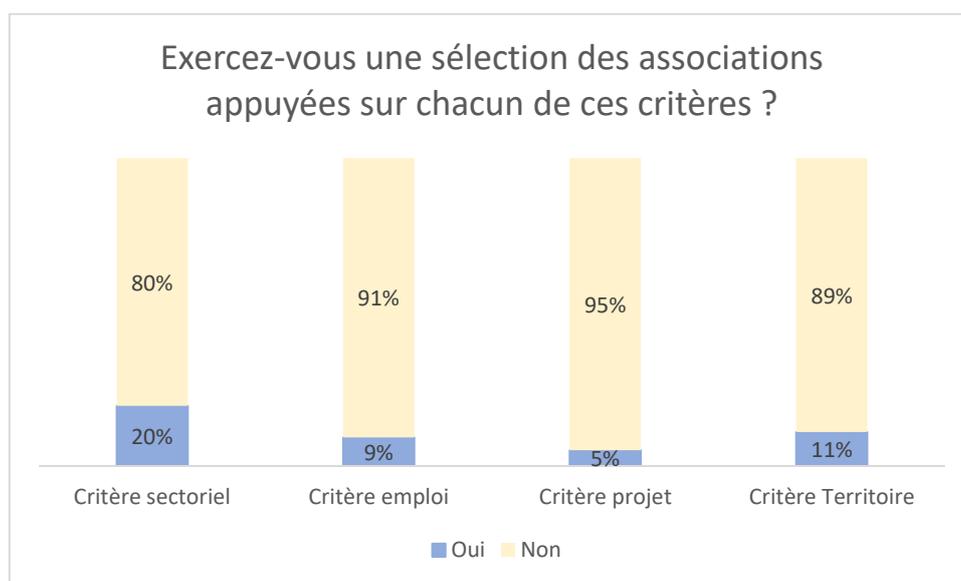
Au niveau local, l'intercommunalité semble être l'échelle de référence, 80% des structures intervenant à l'échelle locale le font sur une ou plusieurs intercommunalités, 20% au niveau d'une unique commune.

II. Appuyer la vie associative

Publics visés

Chaque membre du réseau PIVA(+) appuie la vie associative selon une charte, ainsi la majorité des structures proposent un appui de l'ensemble des secteurs d'activités (associations et porteurs de projets), sans conditions d'accès. Cependant certains PIVA(+) se spécialisent dans des accompagnements plus spécifiques (sur un ou des secteurs, selon le statut employeur ou non de l'association et de l'état d'avancement du projet ou encore en fonction du territoire d'implantation de la structure).

Le terme « appui » revêt plusieurs dimensions : celle de l'orientation, de l'information, de l'accompagnement, dimensions qui seront précisés dans le prochain point.



Interrogés : 118 / Répondants : 118

- **Critère sectoriel** : 80% des PIVA(+) appuient tous types de secteurs d'activité, sans faire de distinction. En effet le label PIVA(+) se positionne sur une dimension généraliste de la vie associative, et se réfère à des questions relatives au bon fonctionnement d'une association (administratif, financier etc.). Pour un besoin en appui plus sectoriel ou thématique, les PIVA (+) sont invités à renvoyer vers des têtes de réseaux, fédérations, dispositifs plus spécialisés sur certains aspects.

C'est vraisemblablement ce qui se joue ici, pour les 20% de PIVA(+) qui déclarent appuyer des associations de secteurs d'activités spécifiques.

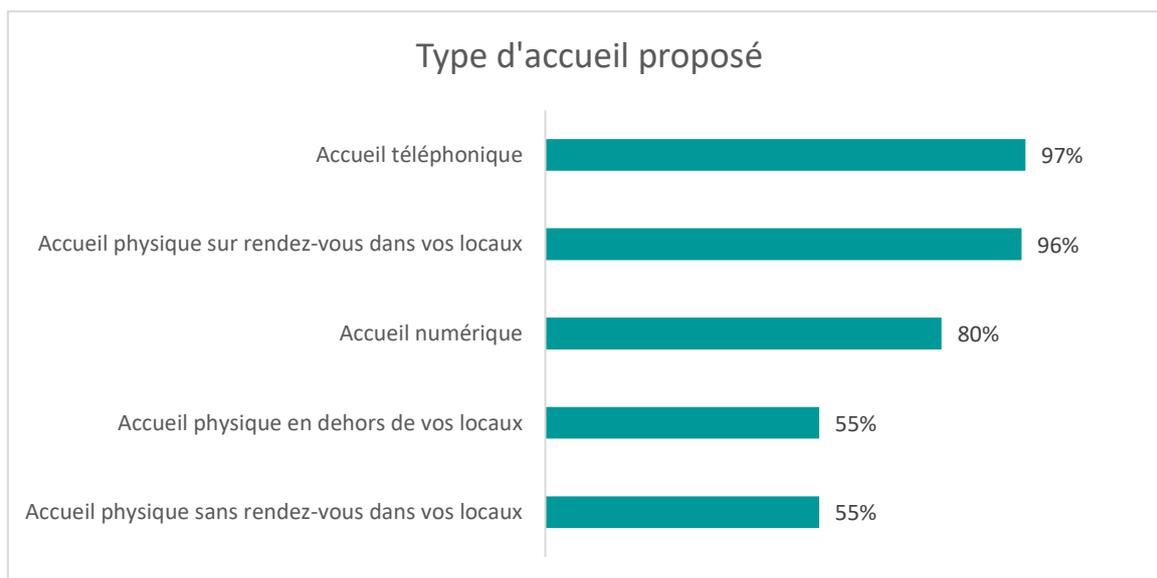
- **Critère emploi** : 2% des structures accompagnent uniquement les structures employeuses, il s'agit des structures missionnées sur le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA). En outre, 7% des structures appuient uniquement les associations non employeuses.

- **Critère projet** : 95% des structures accompagnent les associations déjà déclarées et les porteurs de projets de création d'association, 5% des structures n'accompagnent que les associations déjà déclarées.

- **Critère territoire** : 11% des structures n'accompagnent que les associations de leur territoire.

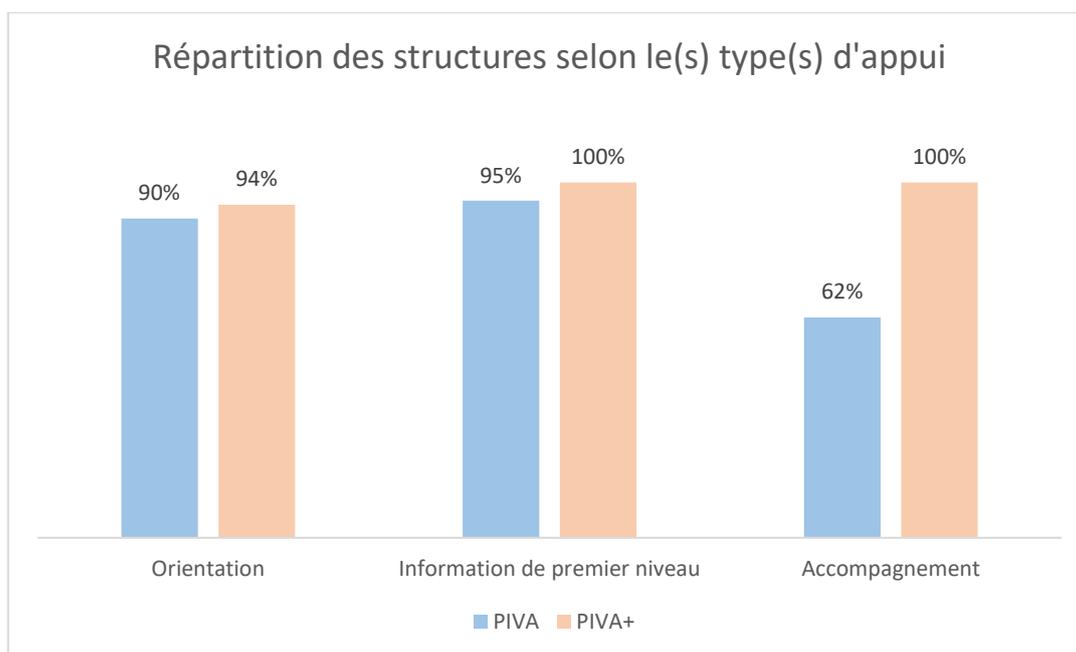
Au travers de ces trois critères nous pouvons constater la grande ouverture du réseau des structures PIVA(+), il existe peu de freins à l'inscription des associations dans un parcours d'accompagnement. 58% des PIVA(+) appuient également des agents et des élus des collectivités, élément d'interconnaissance et de partenariat très positif.

Les formes de l'appui à la vie associative



Interrogés : 118 / Répondants : 118 / Réponses : 451. Pourcentages calculés sur la base des répondants

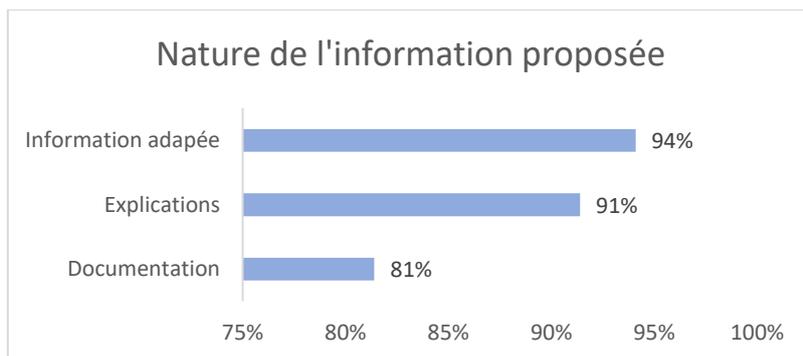
La majorité des structures propose une mixité des formes d'accueil, par ailleurs le taux d'accueil en présentiel a été impacté par les protocoles sanitaires et sera réétudié en condition normale.



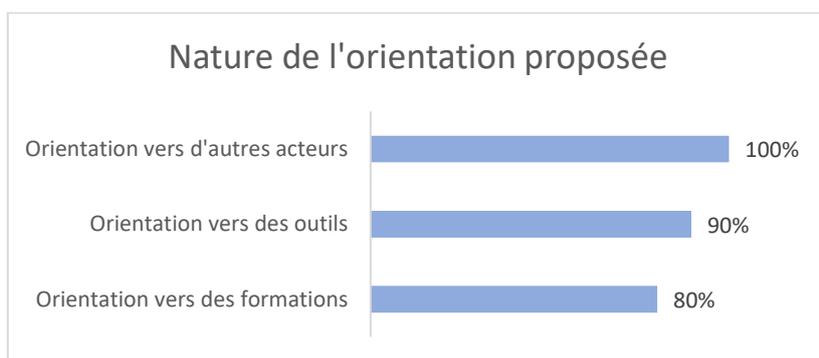
Interrogés : 118 / Répondants : 118 / Réponses : 303. Pourcentages calculés sur la base des répondants

Si, globalement, l'ensemble des types d'appuis est pratiqué par les PIVA et PIVA+, l'appui d'accompagnement dans la durée est assuré par 100% des PIVA+ et 62% des PIVA.

Les diagrammes suivants précisent ce qui est entendu dans chacune de ces catégories.

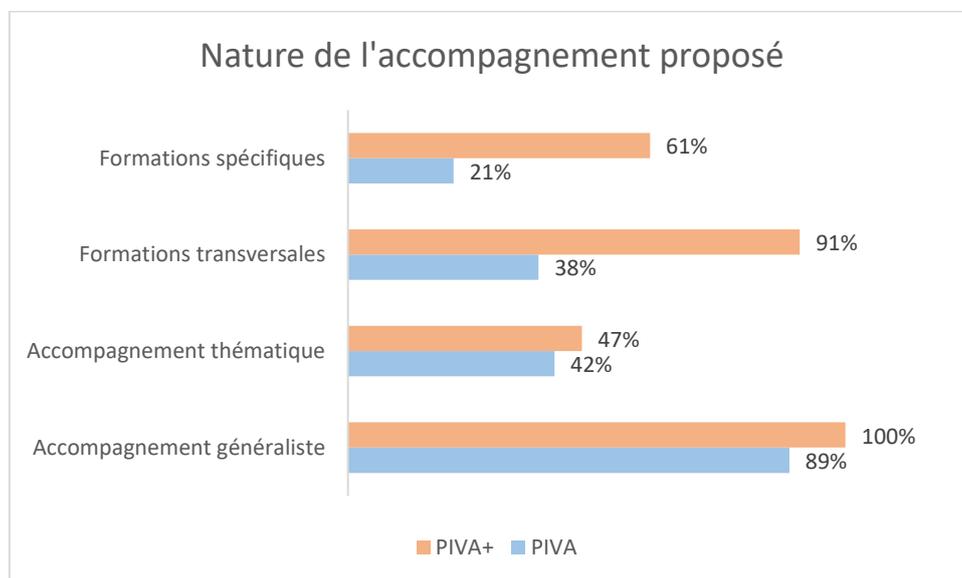


Interrogés : 118 / Répondants : 112 / Réponses : 299. Pourcentages calculés sur la base des répondants



Interrogés : 118 / Répondants : 105 / Réponses : 284. Pourcentages calculés sur la base des répondants

Nous constatons que l'ensemble des PIVA(+) proposent une information et une orientation complète avec toutefois un point d'attention pour les 20% qui n'orientent pas vers des formations.

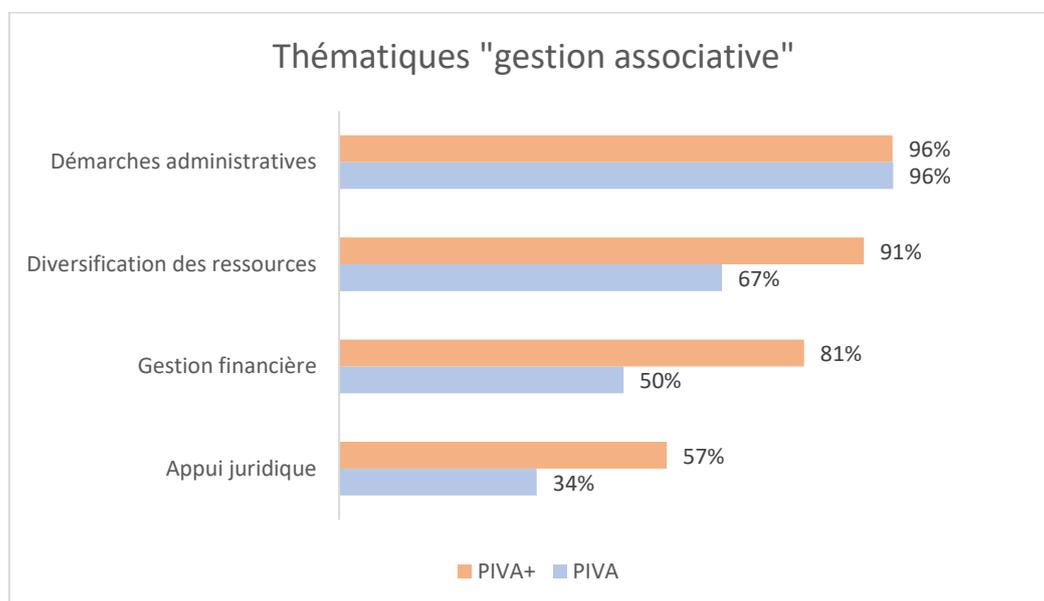


Interrogés : 118 / Répondants : 101 / Réponses : 221. Pourcentages calculés sur la base des répondants

C'est au niveau de l'accompagnement que les différences sont les plus significatives, on constate notamment que les PIVA+ sont un relais important pour la formation des acteurs, que ce soit sur des formations transversales ou spécifiques.

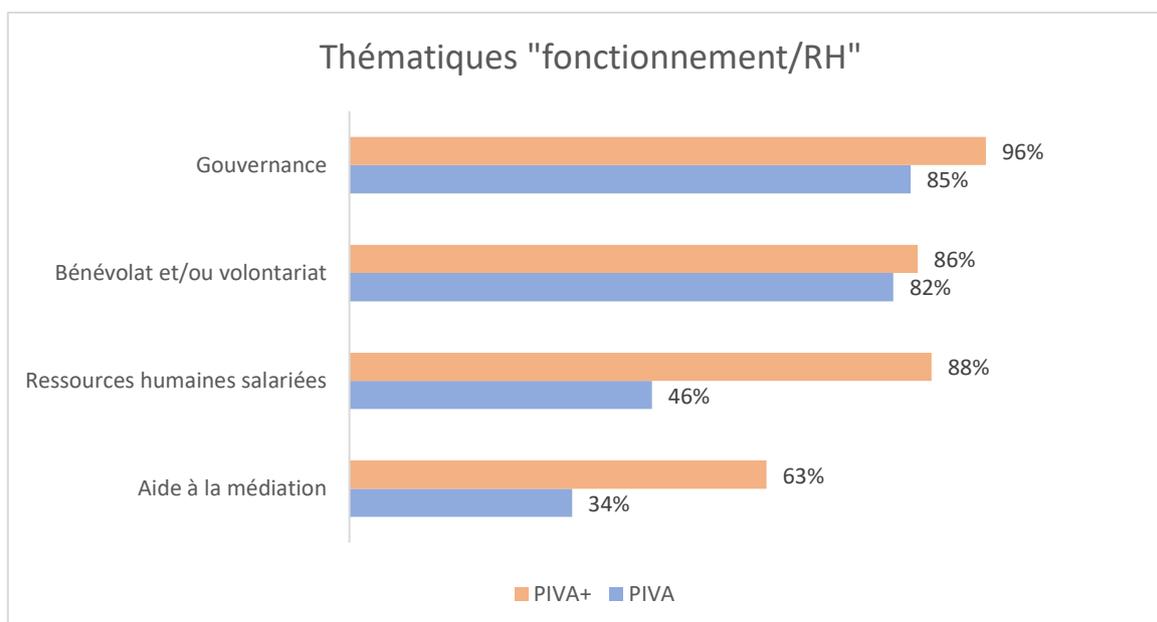
Des appuis thématiques

Nous avons interrogé les PIVA (+) sur trois champs d'expertises : la gestion associative, le fonctionnement RH et l'appui aux projets. Il est intéressant de constater la part de PIVA(+) proposant un appui pour chacun de ces champs au travers des différentes thématiques.

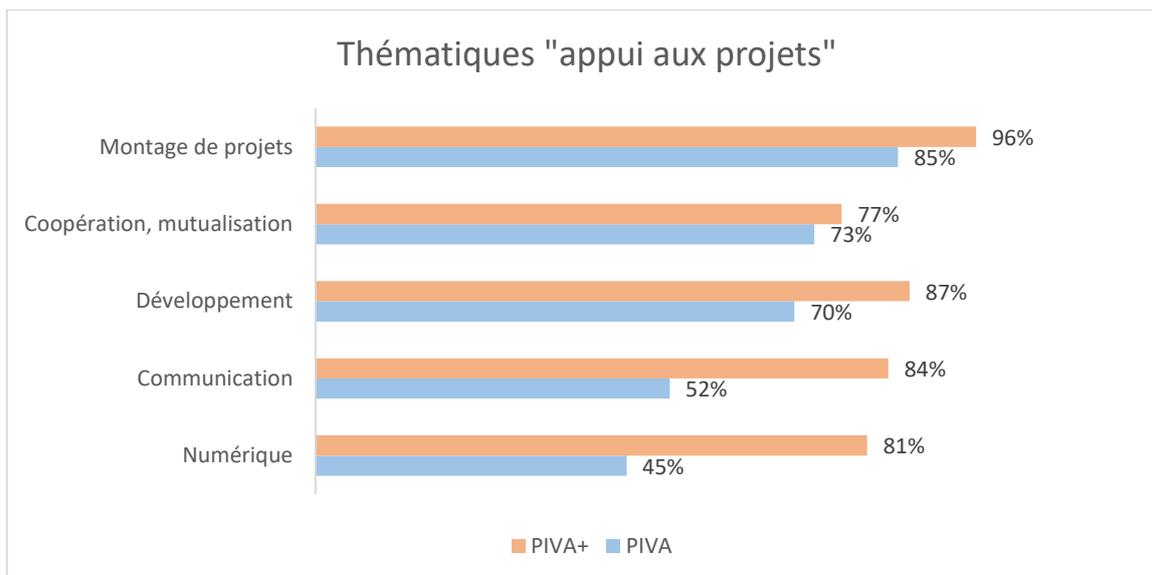


Interrogés : 118 / Répondants : 112 / Réponses : 296. Pourcentages calculés sur la base des répondants

Plus une thématique relève d'un champ d'expertise fort et nécessite des compétences particulières, moins cette thématique est abordée au sein des PIVA(+). C'est le cas par exemple ici pour l'appui juridique dont nous savons qu'il requiert des compétences techniques très fortes, à fortiori dans des secteurs aux spécificités complexes tels que la santé, le médico-social. Ainsi 57% des PIVA+ proposent un appui juridique contre 34% des PIVA.



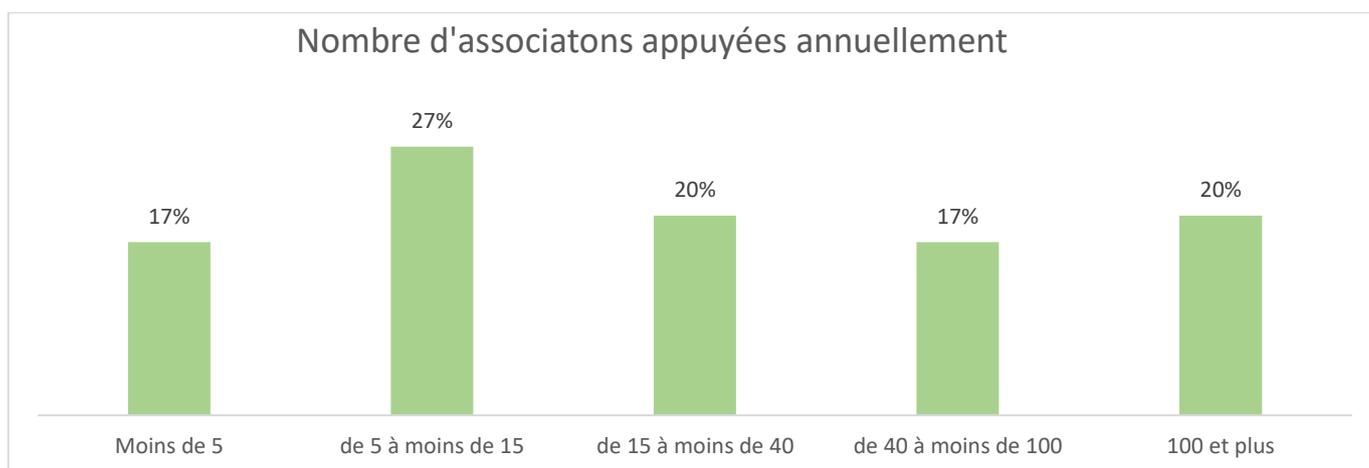
Interrogés : 118 / Répondants : 107 / Réponses : 284. Pourcentages calculés sur la base des répondants



Interrogés : 118 / Répondants : 103 / Réponses : 357. Pourcentages calculés sur la base des répondants

Nombre de bénéficiaires

Outre l'aspect qualitatif de l'appui à la vie associative proposé au sein du réseau PIVA(+), c'est un nombre important d'associations qui bénéficient des différentes modalités d'appui chaque année :



Interrogés : 118 / Répondants : 117

On observe que le nombre de structures accompagnées annuellement est très variable. Certains PIVA(+) appuient un petit nombre d'associations quand d'autres dispensent un grand nombre d'appuis. Cet indicateur est logiquement tout à fait différent selon que la structure soit PIVA ou PIVA+. En effet les PIVA+ sont des structures repérées pour leur capacité à accompagner de manière plus importante les associations. Ainsi chaque PIVA appuie en moyenne 46 associations par an soit un total de plus de 4 000 associations accueillies par les PIVA annuellement, tandis que chaque PIVA+ appuie en moyenne 233 associations par an soit un total d'environ 7 000 associations accueillies par les PIVA+ annuellement.

	PIVA	PIVA+	GLOBAL
Nombre moyen d'associations accueillies par an	46	233	94
Dont : pour des informations de 1er niveau	37	107	57
Dont : pour une expertise ou une aide au projet ponctuelle	18	82	40
Dont : pour un accompagnement dans la durée	21	39	27

Nous avons également interrogé les PIVA(+) sur le nombre de bénévoles formés par an. Le taux élevé de non réponse à cette question démontre une fois de plus la difficulté de quantifier les aspects relatifs à l'activité bénévole. Nous pouvons toutefois estimer sur la base des réponses exprimées que le nombre de bénévoles formés dans les PIVA se situe autour d'une trentaine environ, les PIVA+ forment quant à eux environ une centaine de bénévoles par an. Ces chiffres restent à être étayés par le recoupement des données issues de bases de L'Etat et du Conseil Régional (dispositifs de soutien à la formation des bénévoles comptabilisant les publics inscrits).

III. Moyens humains et financiers

Moyens humains

Avant de nous attarder sur les résultats, il est important de dresser ici un avertissement méthodologique. Les résultats suivants sont à lire sur la base des répondants au questionnaire et non de l'ensemble exhaustif des PIVA(+) des Hauts-de-France.

En moyenne les structures PIVA(+) disposent d'environ 2 salariés sur les missions d'accompagnement à la vie associative. Il faut toutefois distinguer nombre de salariés et nombre d'ETP :

	Nombre moyen d'ETP appui associations		Nombre moyen d'ETP appui associations
Oise	1,58	PIVA	1,14
Somme	1,4	PIVA+	1,6
Nord	1,34	GLOBAL	1,27
Pas-de-Calais	1,05		
Aisne	0,95		
GLOBAL	1,27		

Interrogés : 118 / Répondants : 100

Les PIVA+ consacrent des moyens humains supérieurs aux PIVA en termes d'ETP pour les missions d'appui à la vie associative. +. Cela s'explique par la mobilisation de fonds publics pour soutenir cette fonction d'accompagnement de la vie associative assurée par les PIVA +, notamment via le financement d'un poste FONJEP par la DRAJES et d'une aide complémentaire du Conseil Régional. On note toutefois que l'écart n'est pas si significatif (les PIVA+ ne disposant que de 0,5 ETP supplémentaires en moyenne par rapport aux PIVA), au regard de la complexité et de la qualité de l'appui développé dans les PIVA.

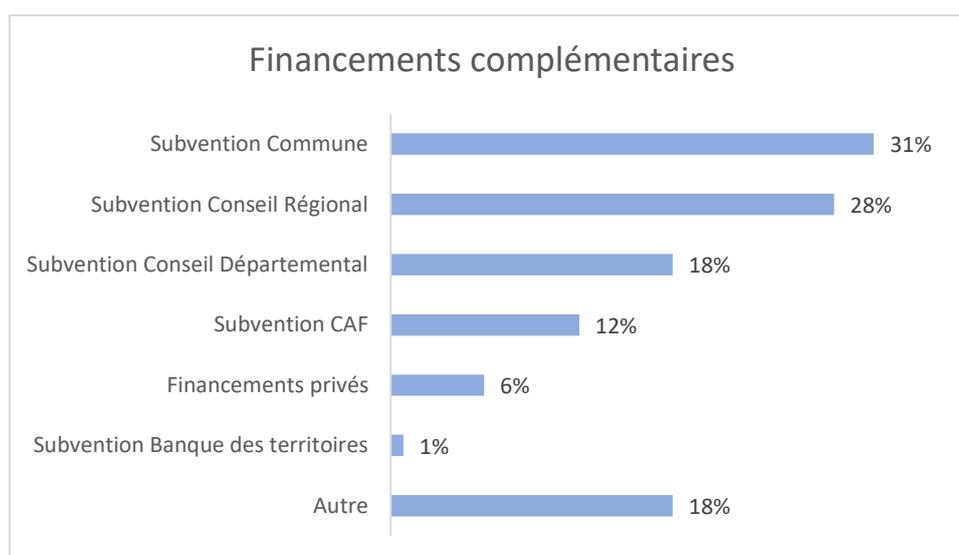
Au niveau départemental, l'Oise, la Somme, le Nord sont les départements où les structures PIVA(+) consacrent le plus d'ETP à la mission d'appui aux associations, le Pas-de-Calais et l'Aisne semblent à contrario moins bien dotés pour exercer ces missions. Ces éléments peuvent être trompeurs car le nombre de structures PIVA(+) diffère fortement selon les départements comme le montre le tableau suivant présentant le nombre total d'ETP par département :

	Nombre total d'ETP appui associations	Soit ETP pour 10 000 habitants	Soit ETP pour 1000 associations actives estimées ¹
Nord	47,04	0,18	1,01
Oise	23,76	0,29	1,91
Pas-de-Calais	21,98	0,15	1,08
Somme	19,6	0,34	1,90
Aisne	14,2	0,26	1,75
GLOBAL	126,58	0,21	1,30

Le Nord avec son réseau dense de PIVA(+) dispose de moyens humains beaucoup plus importants que le reste des départements. Mais il s'agit d'un chiffre à relativiser quand on l'analyse relativement au nombre d'habitants du territoire ou au nombre d'associations actives estimées. En effet, proportionnellement à ces deux critères, les départements de l'ex-Picardie semblent mieux dotés en moyens humains.

Enfin concernant le nombre de bénévoles mobilisés sur ces missions, nous constatons là encore un taux élevé de non réponse. De plus parmi les répondants 67% indiquent 0 bénévoles. On peut donc dire que la mobilisation de bénévoles dans le cadre de l'appui aux associations reste une pratique très marginale et qu'il s'agit d'une pratique professionnalisée.

Moyens financiers



Interrogés : 118 / Répondants : 69 / Réponses : 133. Pourcentages calculés sur la base des répondants

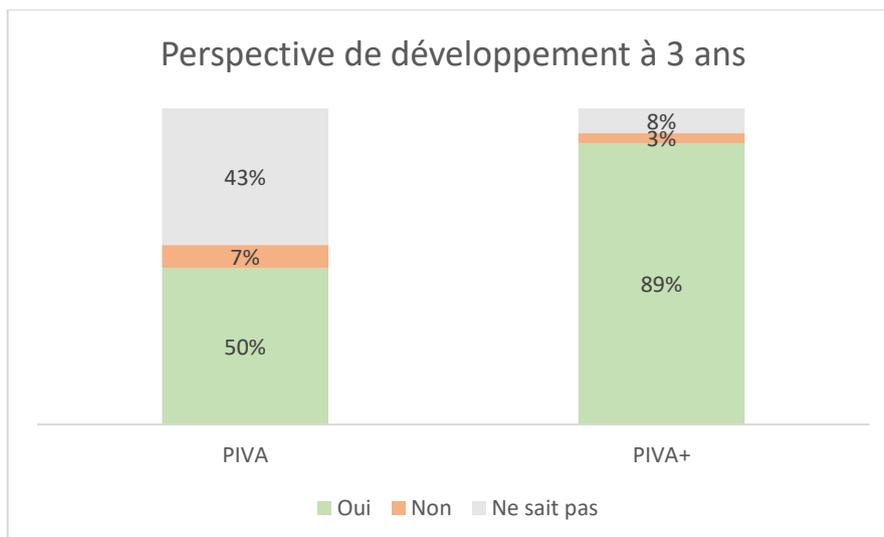
49 structures n'ont pas répondu à cette question. On peut donc estimer qu'environ 41% des structures ne disposent pas de financements complémentaires.

S'agissant des subventions privées il s'agit majoritairement de financements de banques, d'organismes mutualistes, plus rarement de fonctions privées. Pour la modalité « autre », les répondants citent majoritairement les communautés de communes, la DDCS, le FONJEP ou des financements des têtes de réseaux sectorielles.

Enfin plusieurs PIVA(+) déclarent en commentaire libre ne pas avoir de moyens financiers dédiés à la mission et le déplorent.

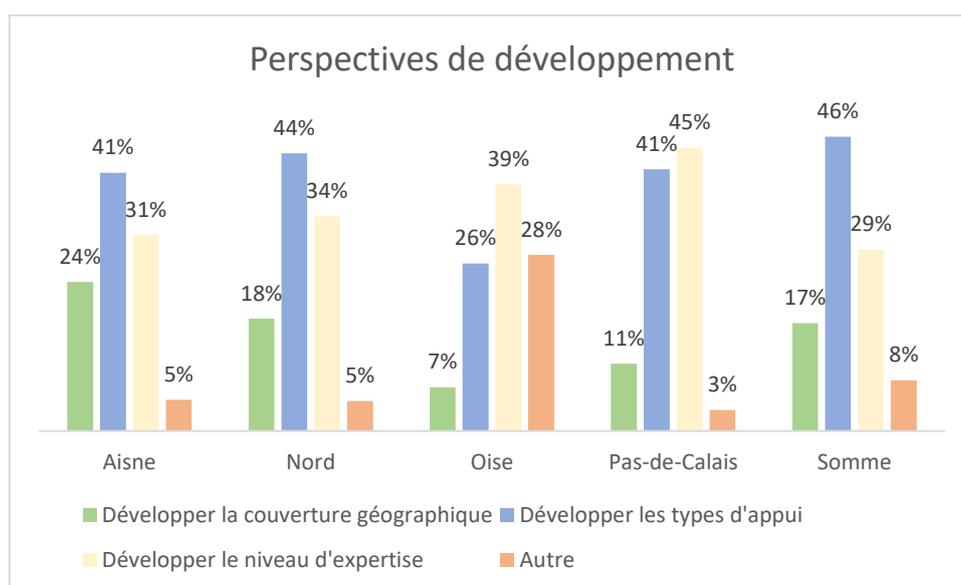
Perspectives

Il était important d'interroger les PIVA(+) sur les perspectives de développement de la mission d'appui à la vie associative à court et moyen terme, c'est-à-dire dans les 3 ans à venir.



Interrogés : 118 / Répondants : 118

Ce sont les PIVA+ qui déclarent le plus majoritairement des perspectives de développement à trois ans. Les structures PIVA se montrent plus incertaines, s'agissant de structures souvent moins dotées financièrement. En outre le contexte sanitaire est un facteur d'incertitude supplémentaire.



Interrogés : 118 / Répondants : 77 / Réponses : 123. Pourcentages calculés sur la base des interrogés

Le développement des types d'appui (par exemple développer de nouvelles formations, etc.) est la piste la plus envisagée par nos structures PIVA(+), vient ensuite le développement du niveau d'expertise avec un chiffre particulièrement fort dans le Pas-de-Calais où cette réponse est citée par une association sur deux. Pour parvenir à cet objectif il serait sans-doute nécessaire de développer les formations à destination des PIVA(+).

Concernant le développement de la couverture géographique, cette perspective semble plus présente dans les départements de l'Aisne, du Nord et de la Somme.

Enfin, la modalité « autre », particulièrement dans l'Oise semble faire référence au développement de la masse salariale. Quelques structures ciblent les questions de communication et de visibilité.

IV. Outils et ressources

Pour réaliser leurs missions, les PIVA(+) disposent d'outils : la section ci-dessous présente un inventaire des ressources utilisées pour mieux répondre aux questions des associations.

Sites internet

	% des PIVA(+) utilisant la ressource
www.associations.gouv.fr	95%
www.service-public.fr	89%
www.legifrance.gouv.fr	72%
www.service-civique.gouv.fr	59%
www.appelaprojets.org	50%
formations-benevoles-hautsdefrance.org	46%
www.associatheque.fr	45%
haus-de-france.drjscs.gouv.fr	42%
www.esshdf.org	25%
Site de votre service départemental JES	21%
Autre	15%

Interrogés : 118 / Répondants : 112 / Réponses : 626. Pourcentages calculés sur la base des interrogés

95% des structures PIVA(+) déclarent utiliser le site www.associations.gouv.fr pour répondre aux questions des associations. Concernant les réponses « Autre » il s'agit majoritairement des sites des têtes de réseaux, le site « Associations mode d'emploi » semble être également particulièrement consulté.

Concernant la non utilisation de ces sites, les utilisateurs invoquent une méconnaissance, la non-adéquation des contenus avec les besoins des associations ou plus simplement le manque de « réflexe » de consulter régulièrement ces sites.

Ouvrages

	% des PIVA(+) utilisant la ressource
Lettres d'information	92%
Lecture de rapports d'études	56%
Abonnement à une revue spécialisée	50%
Ouvrages juridiques spécialisés	35%

Interrogés : 118 / Répondants : 104 / Réponses : 243. Pourcentages calculés sur la base des interrogés

La lettre d'information reste de manière très majoritaire, la principale source d'information écrite consultée par les PIVA(+).

Formations/conférences/réseaux

	% des PIVA(+) utilisant la ressource
Réunions de réseaux partenaires	90%
Conférences et webinaires	59%
Formations et MOOC	47%

Interrogés : 118 / Répondants : 93 / Réponses : 184. Pourcentages calculés sur la base des interrogés

Les réunions de réseaux sont le principal moyen utilisé par les structures pour actualiser leurs connaissances en matière de vie associative. Viennent ensuite les conférences et webinaires ainsi que les MOOC. Il existe donc une marge non négligeable pour développer des solutions de formation à distance.

V. Partenariat

Les PIVA(+) ont également été interrogés sur leurs partenaires, à différents niveaux.

Partenariat avec les services de l'État, au niveau régional

	Effectifs	Fréquence
DRAJES	65	55%
ARS	28	24%
DRAC	19	16%
Rectorat	10	9%
DREETS	9	8%
DREAL	9	8%
DDFIP	9	8%
DRAAF	5	4%
Non réponse	41	

Interrogés : 118 / Répondants : 77 / Réponses : 154. Pourcentages calculés sur la base des interrogés

La DRAJES est le premier partenaire étatique au niveau régional, 65 structures sont régulièrement en lien avec elle, soit 55% des répondants. Il est important de noter le nombre important de non réponse qui traduit le fait que de nombreuses structures ne développent pas de partenariat avec l'État à cette échelle. Toutefois, l'attribution du label PIVA et le conventionnement FONJEP attribué par la DRAJES pour assurer la fonction d'accompagnement sont considérés, au niveau de l'Etat, comme des outils du partenariat avec ces structures.

Partenariat avec les services de l'État, au niveau départemental

	Effectifs	Fréquence
Service JES	77	65%
Préfecture	40	34%
DSDEN	22	19%
DDETS	19	16%
DDT	7	6%
DDPP	4	3%
Non réponse	27	

Interrogés : 118 / Répondants : 91 / Réponses : 168. Pourcentages calculés sur la base des interrogés

Si le taux de non réponse reste élevé, on constate tout de même le rôle important joué par le service JES et la Préfecture comme relais de l'État au niveau départemental.

Partenariat avec des collectivités

	Effectifs	Fréquence
Communes	88	75%
Conseil départemental	73	62%
Conseil régional	63	53%
EPCI	65	55%
Non réponse	18	

Interrogés : 118 / Répondants : 100 / Réponses : 289. Pourcentages calculés sur la base des interrogés

Les collectivités sont des partenaires importants pour les structures PIVA(+); on le constate, par un taux de non réponse moins élevé. La commune est le partenaire de référence avec 3 PIVA(+) sur 4 qui développent un partenariat avec cette institution. Viennent ensuite le Conseil départemental puis régional, enfin l'EPCI reste un partenaire important pour plus d'une structure PIVA(+) sur deux.

Partenariat avec des organismes portant des missions de service public

	Effectifs	Fréquence
CAF	58	49%
Pôle Emploi	47	40%
URSSAF	35	30%
MSA	34	29%
OPCO	31	26%
CARSAT	31	26%
Santé au travail	25	21%
Aract	8	7%
Non réponse	36	

Interrogés : 118 / Répondants : 82 / Réponses : 270. Pourcentages calculés sur la base des interrogés

Ce type de partenariat est moins fréquent mais certains PIVA(+) développent des liens avec des organismes portant des missions de service public. On peut citer ainsi les nombreux liens avec la CAF ou encore Pôle Emploi, des liens qui sont probablement plus importants dans des secteurs comme l'action sociale par exemple.

Partenariat avec des structures labellisées

	Effectifs	Fréquence
DLA	40	34%
CRIB	16	14%
Impact Emploi	4	3%
Non réponse	67	

Interrogés : 118 / Répondants : 51 / Réponses : 60. Pourcentages calculés sur la base des interrogés

Ce type de partenariat est encore moins fréquent, les structures labellisées DLA sont les principales partenaires dans ce cadre.

Partenariat avec les réseaux associatifs

	Effectifs	Fréquence
LMA	58	49%
Fédérations d'éducation populaire	58	49%
CRAJEP	43	36%
URACEN	43	36%
CROS / CDOS	36	31%
URIOPSS	27	23%
Lianes Coopération	15	13%
URAF / UDAF	11	9%
AROFESSEP	9	8%
FNE	6	5%
EPI	6	5%
Ombelliscience	5	4%
Graine	4	3%
MRES	3	3%
UNAT	3	3%
UROC	2	2%
URHAJ		0%
Autre	18	15%
Non réponse	15	13%

Interrogés : 118 / Répondants : 103 / Réponses : 345. Pourcentages calculés sur la base des interrogés

Parmi les réponses « Autre » on retrouve des réseaux de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), la fédération des Centres Sociaux, le Réseau National des Maisons des Associations (RNMA) etc.

Nous avons également interrogé les structures, qui ont répondu n'avoir aucun partenaire parmi ces réseaux, afin d'en préciser les raisons. Il s'agit soit d'une méconnaissance des réseaux existants, de leurs compétences et domaines d'expertise, soit les partenariats se nouent uniquement quand un accompagnement l'exige ce qui n'est pas le cas au moment de la réponse à notre enquête.

En outre, 32% des PIVA(+) sont membres d'un autre réseau d'appui aux associations. Il s'agit notamment du réseau créé dans le cadre du dispositif CREAP (Création d'Emploi Associatif Pérenne) développé par le Conseil Régional Hauts-de-France et des réseaux de l'ESS (réseau Tremplin de la CRESS).

VI. Besoins

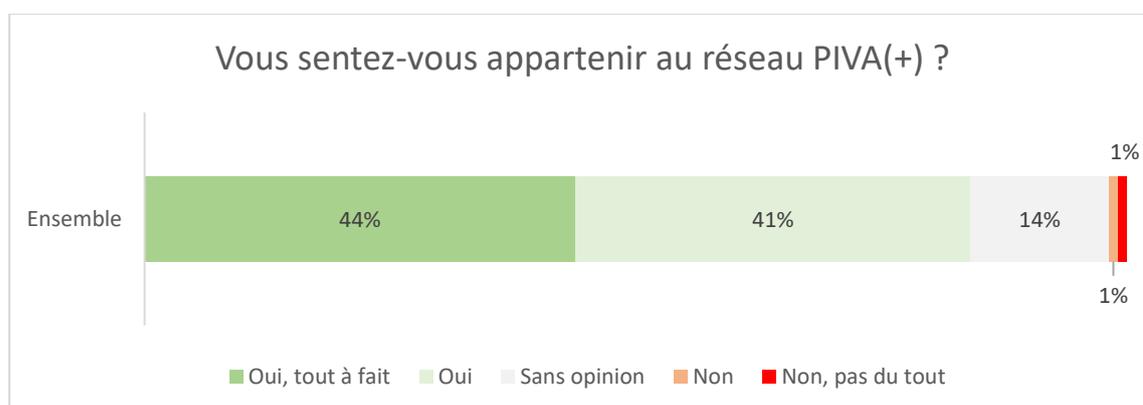
Ce questionnaire était également l'occasion d'interroger les structures quant à leurs besoins pour maintenir ou renforcer leurs missions d'appui à la vie associative. A ce titre on peut détecter quatre grands types de besoins :

- Créer du lien, par des temps d'échange et de formation entre les PIVA(+), notamment pour les nouveaux arrivants dans le réseau.
- Développer les outils, notamment la communication, mailing, site internet, bus itinérant, afin principalement de renforcer la visibilité des PIVA(+) sur les territoires.
- Développer les moyens, humains et financiers, pour dégager plus de temps aux missions d'appui à la vie associative.
- Développer la formation : particulièrement concernant les thématiques suivantes : communication, numérique (outils, plateformes et déclarations en ligne), financements, gestion associative, animation de temps collectifs, juridique et fiscalité.

Des besoins sont également exprimés pour les associations accompagnées. On retrouve les mêmes axes autour de la communication, de la recherche de financements mais aussi des techniques de dépôt de dossier (comptabilité, accès au numérique) ou encore de la méthodologie de projet. On trouve en outre des besoins relatifs à la crise sanitaire de la COVID19 et à la reprise d'activité qui s'annonce pour certaines associations. Enfin, les PIVA(+) relaient un important besoin des associations en matière de ressources humaines, spécifiquement de bénévoles pour le renouvellement des instances.

VII. Dynamique du réseau PIVA(+)

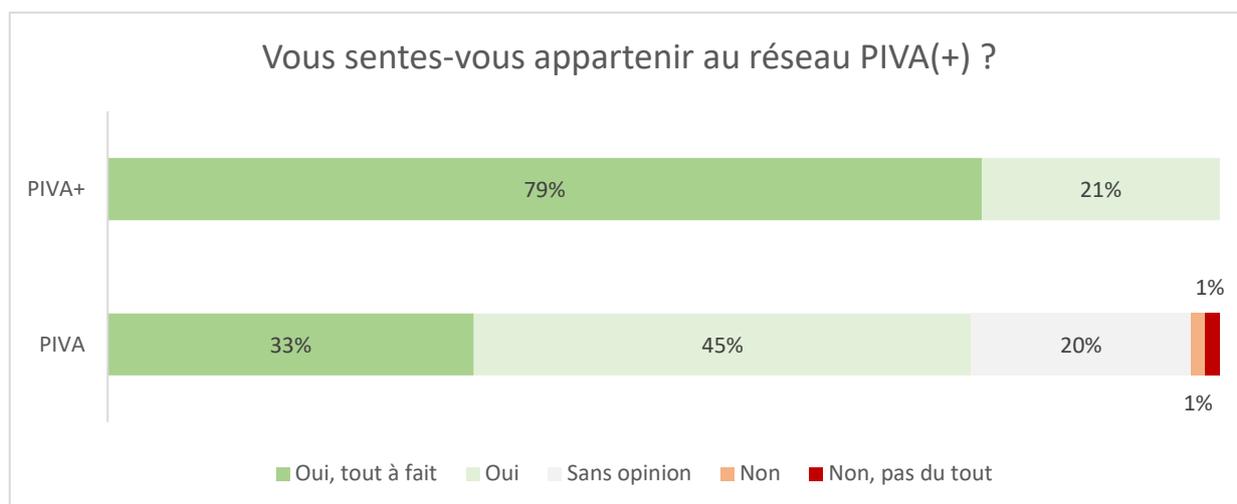
Outre l'appui aux structures associatives, les PIVA(+) constituent un réseau aux dynamiques propres, qu'il convient d'analyser au travers de cette enquête.



Interrogés : 118 / Répondants : 106. Pourcentages calculés sur la base des interrogés

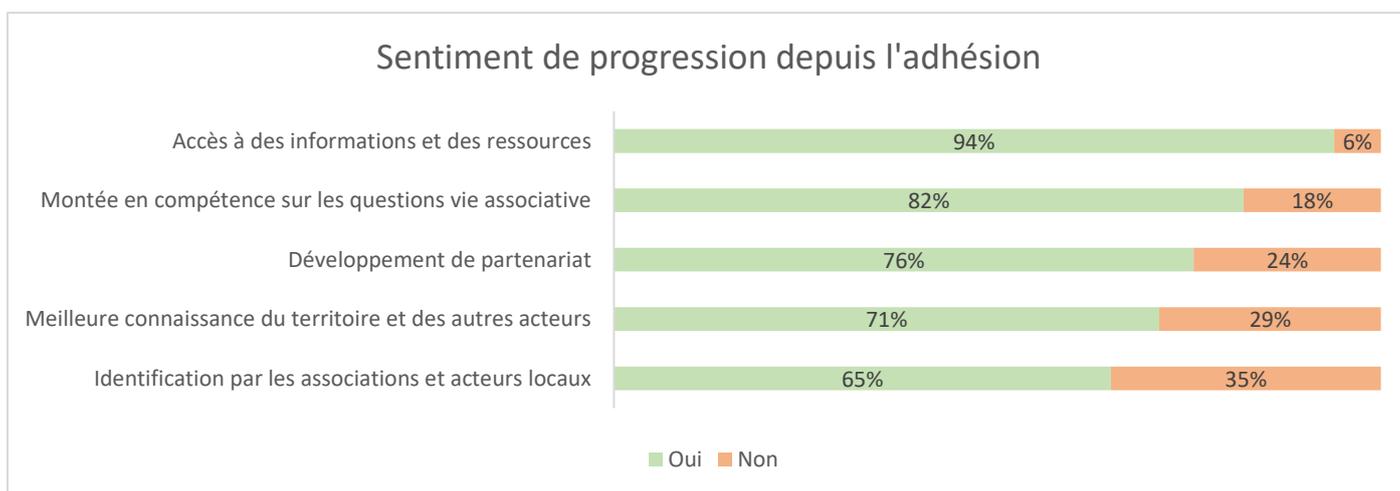
Très majoritairement, les structures confirment un sentiment d'appartenance au réseau (85% expriment ce sentiment). On relève toutefois 14% de structures sans opinion. Enfin, très peu de structures répondent négativement à cette question ; pour une d'entre elles, il s'agit d'ailleurs d'une structure qui a adhéré récemment au réseau.

Quand on analyse cette question au regard du département de la structure, on remarque que ce sentiment d'appartenance est moins intense dans les départements constitutifs de l'ancienne région picarde, tout particulièrement dans la Somme.



Interrogés : 118 / Répondants : 106. Pourcentages calculés sur la base des interrogés

Sans surprise la totalité des PIVA+ se sentent appartenir au réseau, tandis que ce sentiment est un peu plus diffus pour les structures PIVA.

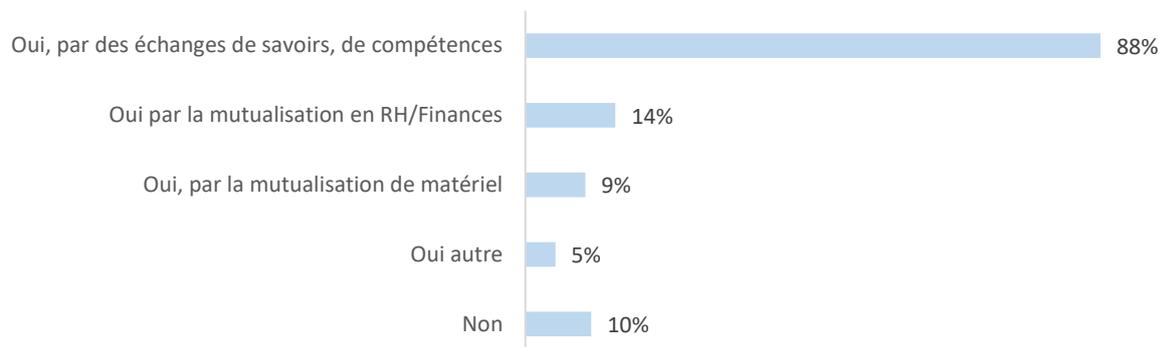


Interrogés pour chaque question : 118 / Répondants minimum : 99

Les structures déclarent que l'adhésion au réseau PIVA(+) a permis une progression sur toute une série de champs propres à l'appui de la vie associative. Des progrès peuvent encore être réalisés du point de vue de l'interconnaissance entre acteurs de terrain et structures PIVA(+), en cohérence avec les résultats présentés précédemment au sujet des besoins en matière de communication.

Parmi les structures ayant répondu non à cette question du sentiment de progression, les structures ont évoquées des problématiques de faible rayonnement sur le territoire, des besoins non identifiés, du manque de temps. Enfin, quelques structures évoquent l'impact de la crise sanitaire.

Avez-vous développé des liens avec d'autres membres du réseau ?

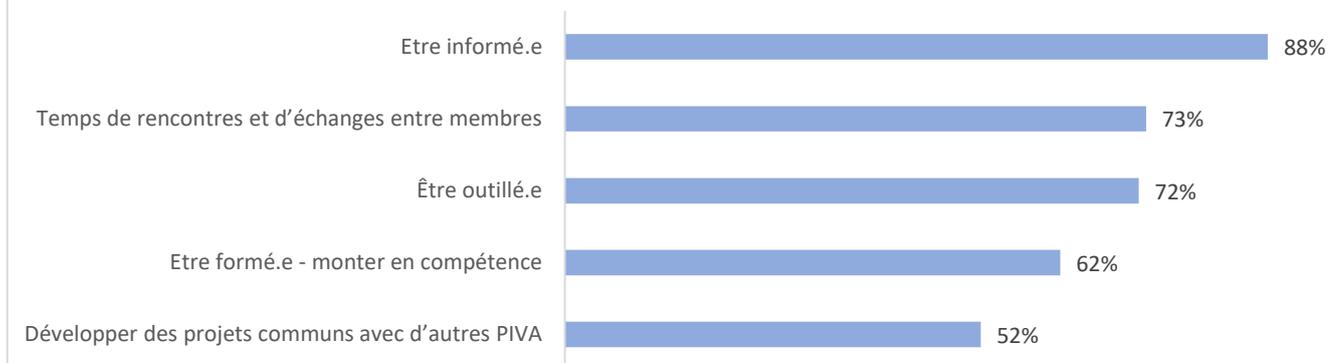


Interrogés : 118 / Répondants : 109 / Réponses : 137. Pourcentages calculés sur la base des interrogés

Le réseau PIVA(+) est un espace de création de liens entre structures. C'est l'échange de savoirs et de compétences qui est très largement le premier facteur de cohésion. La mutualisation de moyens est une pratique marginale. Les quelques réponses « autre » s'appuient sur la création de formations, en partenariat avec d'autres structures.

Pour les structures qui ne créent pas de liens, on note un manque de temps, de besoins mais aussi un turnover des équipes qui remet à plat les pratiques entre chaque prise de poste.

Attentes et besoins quant au réseau PIVA



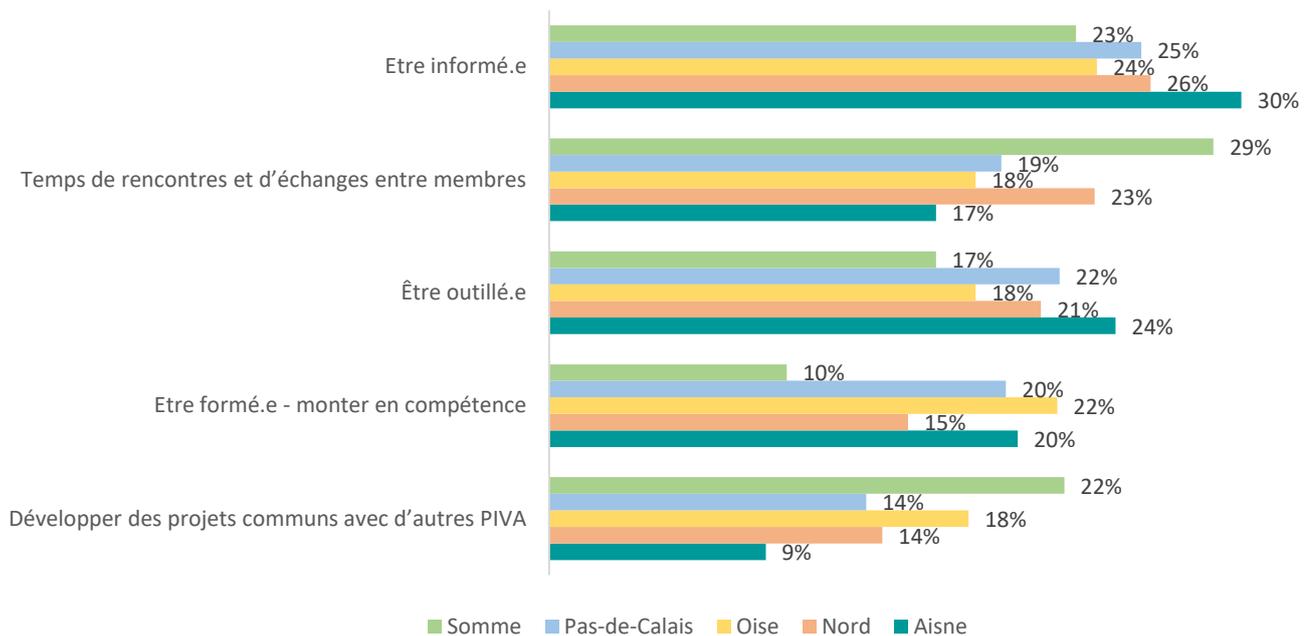
Interrogés : 118 / Répondants : 112 / Réponses : 387. Pourcentages calculés sur la base des interrogés

Au niveau des besoins dans le réseau, les structures sont principalement en attente d'informations et de moments d'échanges avec les autres. Cet aspect de communication interne semble particulièrement important, c'est à la fois l'occasion de créer du lien mais aussi de trouver des pistes nouvelles, de construire de nouvelles passerelles pour appuyer et orienter les associations.

L'aspect outillage est également à prendre en compte ; tout au long du questionnaire nous avons constaté que de nouveaux outils doivent émerger en matière de numérique.

Peu de différences se jouent ici entre PIVA et PIVA+, si les premiers sont un peu plus en attente d'information, les seconds sont plus à la recherche de projets communs, au final 1 structure sur 2 est prête à créer du commun, une force sur laquelle capitaliser à l'avenir.

Attentes et besoins quant au réseau PIVA par département



Ce graphique permet de visualiser la diversité des attentes des PIVA(+) en fonction du département. Ainsi le besoin d'information semble être plus présent dans l'Aisne que dans les autres départements, en revanche les PIVA(+) de la Somme sont eux plus fortement demandeurs de temps de rencontre et d'échanges ainsi que de projets communs. Les modèles de soutien aux PIVA(+) doivent donc être adaptés et territorialisés en conséquence.

Conclusion

L'objectif de notre projet d'enquête, dans le cadre du chantier de préfiguration national, était de renforcer nos connaissances sur le réseau PIVA. De ce point de vue, l'enquête est un succès. Grâce à la mobilisation des acteurs associatifs comme publics, nous avons pu recueillir une matière riche, permettant de mieux comprendre les spécificités de ce réseau d'appui à la vie associative. Ces données sont maintenant accessibles aux animateurs du réseau qui pourront s'en saisir pour le renforcer et le développer.

Un réseau structuré, au service de la vie associative

Au travers de ce rapport nous avons pu mesurer l'impact de ces 147 structures dans le soutien à la vie associative sur les territoires, tant d'un point de vue qualitatif que quantitatif, au regard des moyens alloués qui restent modestes. Cela ne doit toutefois pas occulter quelques disparités, entre départements, notamment avec une prépondérance des moyens humains dans le département du Nord, en cohérence avec une vie associative particulièrement dense. On constate également un certain isolement des structures de l'ex région Picardie, de part un sentiment d'appartenance moins intense, pour lesquelles il est important de maintenir et de développer les liens, d'où la nécessité d'une approche infra régionale pour traiter de ces disparités.

PIVA et PIVA+, une nécessaire complémentarité

Autre élément structurant, la complémentarité entre structures PIVA et PIVA+. Les PIVA+ disposent de plus de moyens pour assurer un accompagnement approfondi. Quant aux structures PIVA, elles sont proches du terrain, assurent le repérage et l'orientation des associations lorsque cela est nécessaire. Cette complémentarité est au cœur de l'accompagnement du réseau et peut encore être développée.

Des besoins et des pistes de développement

Des besoins existent, particulièrement autour de la communication. Une communication interne au réseau, pour renforcer les liens, l'interconnaissance, les échanges de bonnes pratiques entre acteurs, mais aussi une communication externe pour renforcer la connaissance des territoires et la visibilité des PIVA(+).

Ce développement est nécessaire, particulièrement dans le contexte sanitaire actuel où les associations font face à de nombreuses incertitudes. L'appui à la vie associative sera déterminant pour renforcer la résilience des associations et des territoires, d'autant que les PIVA(+) portent pour nombre d'entre eux des projets qui participent à la transition écologique et solidaire des territoires.

Remerciements au comité de pilotage régional Hauts-de-France du réseau PIVA :

Les partenaires publics :

Les services chargés de la Jeunesse Engagement Sport de l'Etat du ministère de l'Education nationale, de la jeunesse et des sports en région (DRAJES- SDJES), en particulier les délégués à la vie associative :

- DRVA – Yasmine COMETA
- DDVA - Aisne, Bertrand JUBLOT et Amandine GEORGELIN
- DDVA – Nord, Séverine RONDEL
- DDVA - Oise, Séverine BINET
- DDVA - Pas-de-Calais, Patrick RODIER
- DDVA – Somme, Yassine CHAIB

Le Conseil Régional Hauts-de-France :

- Direction des sports, de la jeunesse et de la vie associative – Elisabeth MASSON et Augustin ALI

Les partenaires associatifs :

En région :

- Le Mouvement Associatif Hauts-de-France – Claire BIZET, Fanny HANICOTTE, Marianne CREPIN

En département :

- AAE 62 – Stéphanie CLIN et Perrine PIQUET
- CDOS Aisne – Franck MASCRET et Bérengère DUBUISSON
- MAAM – Brigitte BOURGOIS et Anne-Elodie DUFLOT
- MDA de Tourcoing – Denis DHALLUIN et Camille GERARD
- URACEN – Carlos LOPES

Remerciements aux équipes projets missionnées pour participer à l'état des lieux :

Aisne

- Cave à Musique – Nadine BECRET
- Centre social de Bohain – Catherine ROI
- Foyer rural de Braine – Jean Christophe GLATINY
- MultiCité - Gauthier DUVENT
- TACT – Céline LAVENANT

Nord

- CDOS du Nord – Nathalie BOURBOTTE
- Collectif Parasites – François BLAT
- MDA de Roubaix – Thomas LAUWERS
- MVA de Dunkerque – Agathe MINNE
- STAJ - Mehdi ROUITI

Oise

- CAL du Clermontois – Jennifer MOREL
- Centre Social Rural de Guiscard - Stéphanie SAISELET
- Centre Social Rural de Nanteuil le Haudoin - Luc VILLEMANT

- CDOS de l'Oise – Thibault SUISSE
- Ligue de l'enseignement de l'Oise – Ligia BOLIVAR

Pas-de-Calais

- CPIE Val d'Authie - Lynda ANANIE
- CRAB / DSU - Nicolas LANGLAIS
- Foyers Ruraux du Pas-de-Calais – Damien NUNNE
- Galilée - Rémi MANIER
- Le Gerموir - Pierre-Henri ROUSSEL

Somme

- Centre Social Est Somme – Stéphane FLOQUET
- Centre social de Péronne – Christophe GOUJET
- Concordia – Clément LEFEBVRE
- UFCV – Gauthier HERBOMEL
- UNALEP – Ezio MONSELLATO

Remerciements à l'ensemble des membres du réseau PIVA pour leur mobilisation et leur réponse à cette enquête.

ÉDITION

<https://www.orva.fr/>

Juin 2021

Direction de publication

Membres de l'ORVA

Analyse et rédaction

Benjamin Vanvincq

Marianne Crépin

Pilotage de l'enquête

Yasmine Cometa